

## Chronologie

- 1816 : Joseph-Nicéphore Niépce obtient la **première photographie** (négative) .
- 1829 : Joseph Antoine Ferdinand Plateau (de Liège) soutient une thèse sur la "persistance rétinienne". En 1832, il met au point le **phénakistiscope**, permettant la synthèse d'un mouvement suggéré par 10 à 24 dessins.
- 1837 : Daguerre invente le premier procédé de photographie fiable : la **Daguerréotypie**.
- 1750-1850
- 1874 : Pierre-Jules-César Janssen enregistre les phases de Vénus grâce à son **revolver photographique**.
- 1877 : Emile Reynaud met au point le **praxinoscope**, qui permet l'animation d'une succession de dessins.
- 1878 : Le photographe Eadweard Muybridge (E.-U.) parvient à décomposer le galop du cheval en vues fixes successives.
- 1882 : Le physiologiste Etienne-Jules Marey met au point son **fusil photographique**.
- 1885 : L'industriel George Eastman (E.-U.) lance sur le marché de la photographie le rouleau de papier sensible.
- 1887 : Hannibal Goodwin (E.-U.) met au point le nitrate de cellulose, qui sera le support des premiers films cinématographiques.
- 1888 : Marey présente le **chronophotographe** sur bande mobile. C'est la première caméra, mais en l'absence de perforations, le film donne une image trop instable.
- 1889 : Thomas Alva Edison (E.-U.) standardise le film cinématographique (avec perforations).
- 1891 : Edison présente le **kinétoscope**, qui ne permet pas une projection publique du film.
- 1892 : Reynaud présente son Théâtre optique. Premières Pantomimes lumineuses, projections de dessins animés, au musée Grévin.  
Léon Bouly dépose le brevet du cynématographe (qu'il rectifiera en cinématographe en 1893), proche du chronophotographe de Marey.
- 1895 : Les frères Lumière mettent au point le **cinématographe**, qui permet une projection publique du film. Première publique : 28 décembre 1895 à Paris.

----- 1850-1950

## Musée pratique

### Accès

60, rue Réaumur - 75003 Paris  
Métro : Arts et Métiers, Réaumur-Sébastopol  
Bus : 20, 38, 39, 47

**Renseignements et réservation des groupes scolaires** : 01 53 01 82 75

**Heures d'ouverture** : du mardi au dimanche inclus, de 10h00 à 18h00. Nocturne le jeudi jusqu'à 21h30. Fermé les lundis et jours fériés.

**Le centre de documentation** est ouvert aux heures d'ouverture du Musée.

**Tarifs** pour les groupes scolaires (sur réservation) :

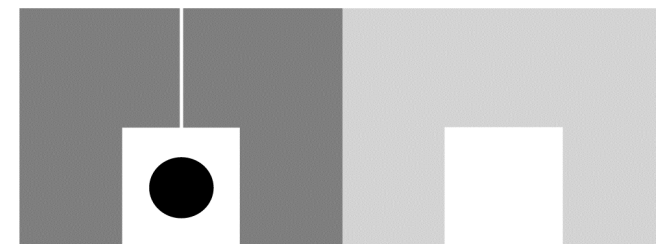
- visite libre : 3 €/élève
- visite guidée : 90 €/groupe
- atelier pédagogique : 6,50 €/élève
- >18 ans : 4,50 €/étudiant.

**Gratuit** pour les enseignants dans le cadre de la préparation de visites de classes (une demande auprès du service des réservations doit être effectuée au préalable) et pour les enseignants et accompagnateurs lors de la visite à raison d'un pour 10 élèves.

Le billet d'entrée donne accès aux expositions temporaires.

### Adresse postale

Musée des arts et métiers  
Service pédagogique – Cnam  
292, rue Saint-Martin  
75141 Paris Cedex 03 - France



musée des arts et métiers

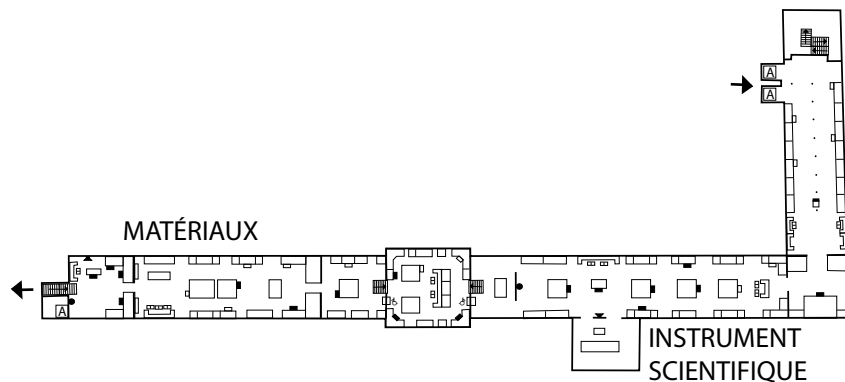
## Mini-guide



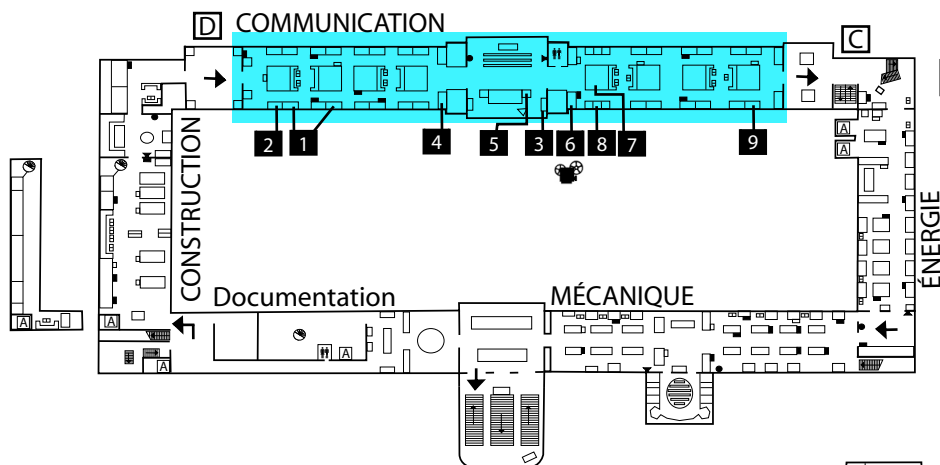
© Musée des arts et métiers/Fondation  
Paribas/H. Maertens

De la camera obscura aux frères  
Lumière : l'invention du cinéma

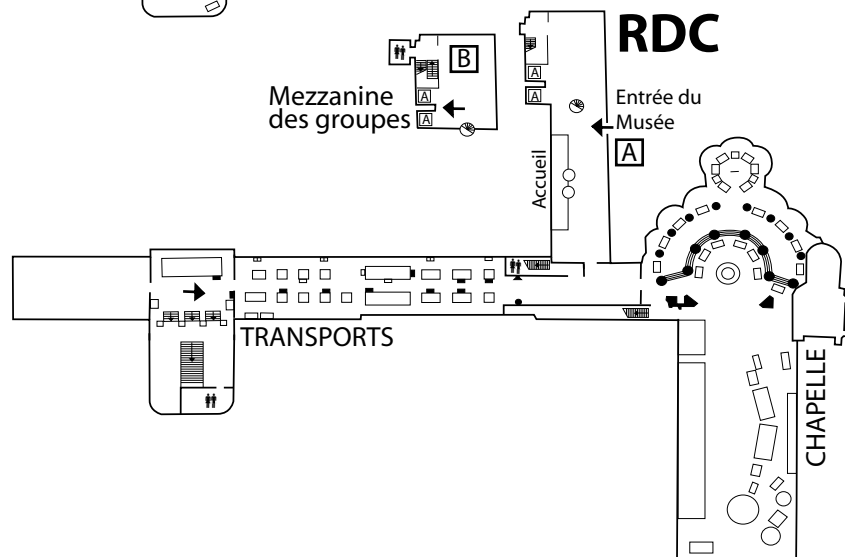
## ÉTAGE 2



## ÉTAGE 1



## RDC



- pupitre animé objet phare (tableau électronique)
- pupitre objet phare
- ▣ album (papier et électronique)
- kiosque
- ▶ poste parole
- ♿ accès pour handicapés
- [A] ascenseur
- †† wc
- sens de la visite

0 5 10 20 30 mètres

### LEGENDES :

- 1 Camera obscura
- 2 Lanternes magiques
- 3 Phénakistiscope, thaumatrope, zootrope, praxinoscope
- 4 Revolver photographique de Janssen et fusil chronophotographique de Marey
- 5 Kinétoscope de T. Edison
- 6 Cinématographes Lumière et Bouly
- 7 Chronophone Gaumont
- 8 Caméra Pathé Baby
- 9 Caméra Beaulieu 5008 S, caméra Kodak M2

### SUIVEZ LE GUIDE !

- [A] Arrivée au Musée des arts et métiers (60, rue Réaumur - 75 003 Paris)  
Présentez votre lettre de réservation à l'accueil.
- [B] Montez l'escalier en colimaçon vers la mezzanine des groupes. Déposez vos affaires et prenez l'ascenseur. Montez au 1er étage.
- [C] Vous êtes à la sortie du domaine de la Communication. Traversez le domaine dans le sens contraire de la visite.
- [D] Entrée du domaine de la Communication.
- [C] En fin de visite, vous pouvez poursuivre votre visite dans le Musée ou sortir en reprenant l'escalier qui vous mènera à la mezzanine des groupes (pour récupérer vos affaires) puis à l'entrée du Musée.

Merci pour votre visite et à bientôt !